



Crise de l'immobilier: Christine Boutin pour une TVA à 5,5% pour "80% des ménages"

La ministre du Logement, Christine Boutin, a annoncé lundi 17 novembre être favorable à une extension à près de 80% des ménages du taux de TVA réduit à 5,5% pour les achats de logements neufs, afin de "donner un coup de fouet" au marché immobilier.

"Je suis personnellement favorable à l'application, pour une période de 18 à 24 mois, d'un taux de TVA réduit à 5,5% au lieu de 19,6% pour tous les achats de logements neufs par les ménages respectant le plafond de ressources du prêt à taux zéro, soit 80% des ménages français", a déclaré la ministre dans un entretien au quotidien Les Echos.

Elle a estimé le coût de cette mesure "de l'ordre de 250 millions d'euros", avant d'ajouter que "sa durée limitée, au maximum deux ans, donnerait un coup de fouet au marché immobilier, qui risque aujourd'hui le blocage".

Cette annonce intervient alors que la demande de logements neufs à acheter continue de s'éroder pour les promoteurs immobiliers, tout comme la demande de logements destinés à la location, selon les chiffres de l'Insee publiés fin octobre.

La ministre du Logement, qui prévoit une mise en chantier de 360.000 logements neufs par an, demande également une majoration du prêt à 0% dans le neuf "pour tous les ménages aux revenus inférieurs au plafond de ressources des prêts d'accession sociale".

Mme Boutin a enfin exclu une réforme du dispositif Robien destiné à relancer l'investissement en immobilier locatif. Elle a estimé que le surcoût engendré pour les finances publiques --"de l'ordre de 700 millions d'euros pour 60.000 logements bâtis"-- n'était "tout simplement pas acceptable".

AFP

(17/11/2008)

LeMoniteur-expert.com

© Groupe Moniteur - Impression sur papier autorisée au bénéfice exclusif de l'utilisateur et pour ses besoins propres. Toute autre utilisation est interdite, sauf autorisation préalable écrite de l'Editeur, sous peine de poursuites judiciaires.